

### SOMMAIRE mars – avril 2009

#### ■ S'Informer

**Caisse épargne, Banque Populaire** [page 2](#)

*Coopératives, démocratie, solidarité.*

**Caisse Epargne suite** [page 3](#)

*Vers la banque universelle, 2006 la dérive, fonctionnement...*

**Banque Populaire suite**

*L'aventure capitaliste, fonctionnement*

**« Universelles » après les banques les mutuelles d'assurances** [page 4](#)

*Comment ont été associés les mutualistes à ces orientations classées « secret MACIF »?*

**Natixis** [page 5](#)

*Une filiale cotée en bourse qui échappe au contrôle de 7 millions de coopérateurs.*

**CIFG** [page 5](#)

*Depuis 2004 un outil pour spéculer, son premier grand actionnaire le Groupe Caisse d'Epargne.*

#### ■ Comprendre

**Conseil économique, social et environnemental** [pages 6 - 7](#)

*Crise financière une analyse.*

**Crise financière, gouvernance, mutualisme coopération** [page 7](#)

*Charles Milhaud, le mandat de trop,, rémunération, mais toujours président d'Océor.*

#### ■ Proposer

**Et maintenant que vont-il faire?**

*Une société anonyme à directoire et conseil de surveillance* [page 8](#)

**Nos propositions pour une banque éthique et coopérative** [pages 8-9](#)

■ **Agir ensemble pour** [page 9](#)

**une autre banque**

*Au Conseil économique, social, au Parlement: 10 propositions pour une loi*

■ **Actualités** [page 10](#)

**Pantouflage, Politique et Langue de Bois**

**L'Agenda du Guide de l'économie équitable**

### Essentiel...

Dans la Lettre

- [Agir ensemble pour une autre banque auprès de...](#)

Sur nos sites

- [Agir pour exercer sa citoyenneté économie dans sa banque ou son assurance coopérative ou mutualiste, seul ou collectivement.](#)  
<http://guideeconomieequitablebancassurance.blogspot.com/search/label/1.AGIR>

Le guide

de l'économie

équitable



### De l'écriture à l'action...

## Fusion Banque populaire - Caisses d'Epargne les décisions dépendent encore de Vous !

Le 26 février, il n'y a pas eu de fusion des deux banques coopératives.

Seul évènement, la nomination d'une même personne, François Pérol, à la tête de trois entités bancaires, (Banque Populaire, Caisses d'Epargne Natixis)

7 millions de français et français sociétaires de l'Ecureuil et des Banques Populaires risquent d'être spoliés de leur droit d'intervention, de leurs droits de propriétaires de coopératives par une atteinte au principe fondateur de l'économie sociale: une personne = une voix, quel que soit son apport en capital. Un principe sur lequel a été fondé 60% du système bancaire français, 30% du système assurantiel et 50% du système complémentaire de santé via les mutuelles.

Au Crédit Lyonnais, les dirigeants étaient nommés par l'État. Aujourd'hui il s'agit de dirigeants élus par les sociétaires ou leurs représentants. Mais comme pour le Crédit Lyonnais, tous les Français vont devoir mettre la main à la poche, pour éponger les milliards engouffrés dans les aventures spéculatives.

La démocratie est désormais entre les mains de nos 577 députés et 343 sénateurs. En effet, c'est par la loi que sont nées les deux banques dans leur statut coopératif, c'est par la loi que se fera la nouvelle banque qui concernent 34 millions de français.

Nos parlementaires ont le choix. Soit ils votent ce rapprochement sans conditions particulières en laissant la porte ouverte à de nouvelles dérives financières et antidémocratiques. Soit ils assortissent leur vote de conditions susceptibles de permettre la construction d'un outil de financement au service des personnes et de la collectivité, basé sur les valeurs coopératives et mutualistes, fondatrices des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne. Cette banque devra être orientée dans la transparence vers la satisfaction des besoins .../ [suite page 2](#)

## CEBP

**La deuxième banque en France ? Sont concernés:**

**La démocratie participative**  
36 millions de clients Français  
7 millions de sociétaires  
110.000 salariées et salariés  
8.000 agences sur le territoire

**CAISSE EPARGNE c'est**

17 caisses régionales  
287 caisses locales  
3,7 millions de sociétaires  
27 millions de clients  
4780 agences  
52000 collaborateurs

**BANQUE POPULAIRE c'est**

20 banques régionales  
caisses locales  
3,4 millions de sociétaires  
9,4 millions de clients  
3370 agences  
44380 collaborateurs

**NATIXIS une filiale commune**

22000 collaborateurs

### Guide de l'économie équitable

**Le commander :** [Cliquez http://www.gabrielperi.fr/-Guide-de-l-economie-equitable-](http://www.gabrielperi.fr/-Guide-de-l-economie-equitable-)

- [Sommaire détaillé :](#) [Les interviews des auteurs](#) [Présentation des auteurs](#)

Pour en savoir plus : nos sites Internet - contact

#### Contact

[guideeconomieequitable@gmail.com](mailto:guideeconomieequitable@gmail.com)

Rédaction

Sylvie Mayer – Jean Pierre Caldier

<http://guideeconomieequitable.blogspot.com/>

Diffusion 38.400 exemplaires

Lectorat : 77.000

[Lettres du Guide de l'économie équitable](#)

[Site du Guide de l'économie équitable](#)

[Une Municipalité économie équitable](#)

[Une Bancassurance équitable](#)

[Tourisme équitable](#)

[Le mois de l'Economie sociale et solidaire](#)

[Les Prix du Guide de l'économie équitable](#)

[L'Espace de la Presse](#)



### CAISSE D'EPARGNE

✓ 1818 – 1960  
Coopérative et démocratie

Il existe principalement des Caisses d'Épargne en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Roumanie, au Québec. Elles sont regroupées en Europe dans le Groupement Européen des Caisses d'Épargnes (European Savings Banks Group), dans le monde par l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne (World Savings Banks Institute).

#### 1818 France: création des Caisses d'Épargne.

Le livret concrétise l'acte d'épargne (il conserve la trace des versements et des intérêts perçus). Le succès n'est pas immédiat (faible capacité d'épargne des classes populaires, confiance insuffisante).

**1835 L'État intervient** par la loi, prenant en charge le placement et la garantie des fonds, et reconnaissant les Caisses d'Épargne comme établissements privés d'utilité publique.

✓ 2009 rien de changé sous le soleil ?

#### CREATEURS

**Benjamin Delessert**  
**François de la Rochefoucault**

L'un d'origine suisse et protestante, l'autre de la noblesse, tous deux, philanthropes, éloignés de tout principe de charité, font un acte de foi en l'homme et en sa capacité à faire des efforts pour améliorer sa situation.

La pédagogie financière, les notions de prévoyance, de lutte contre le paupérisme, de protection sociale, le souci de prémunir la société contre l'instabilité sociale, sont au cœur de leur projet: encourager l'épargne populaire dans une période marquée par des conditions économiques et sociales difficiles.

[suite page 3](#)



### BANQUE POPULAIRE

✓ 1878 – 1998  
Coopérative et solidarité

**1878:** Angers: création de la première Banque Populaire  
**1917:** Adoption d'un statut des Banques Populaires sociétés coopératives : les sociétaires en sont les propriétaires. Leur objectif est de favoriser le crédit au commerce et aux petites et moyennes entreprises.

**1921:** Création de la Caisse Centrale qui centralise et place les excédents de trésorerie du réseau. Les 74 Banques Populaires affirment leur volonté d'être financièrement solidaires.

**1929 :** Création de la Chambre Syndicale des Banques Populaires, (association loi 1901). Ses missions : contrôle, coordination, animation collective et représentation.

**1950 :** Création de la Confédération Internationale du Crédit Populaire, qui est agréée comme membre du Conseil Économique et Social des Nations Unies.

**1972 :** Mise en place d'une marque commune pour le Groupe des Banques Populaires

**1974 :** Création de la CASDEN  
Cette banque nationale s'adresse aux personnels et organisations de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Culture. Son capital est entre les mains d'un million de sociétaires.

[suite page 4](#)



Malgré des apports financiers de Casden pour 5 à 10 millions €, Macif 8 millions - Maif 25 millions : plus de 50 millions au total, la CAMIF a été conduite à la liquidation de Camif Particuliers. **POUQUOI? Voir lettre 01/02-2009**

### De l'écriture à l'action suite page 1.

/... en crédit pour le développement d'une économie, respectueuse de l'environnement : soutien au développement local, au logement social, au développement et à la sécurité de l'emploi, de l'économie sociale. Elle pourrait se fixer l'objectif de la protection de l'épargne populaire sans visée spéculative.

Pour cela la loi doit clairement définir les missions de cette nouvelle entité, et les instruments pour les accomplir.

Pour une banque éthique, démocratique, équitable, à « gouvernance coopérative », nous faisons dix propositions concrètes, immédiatement applicables.

- Représentation des sociétaires des salariés et des clients dans un organe central coopératif
- Décisions des orientations stratégiques par « référendum coopératif »
- Organisation d'élections générales et Création d'observatoires de la « gouvernance coopérative »
- Obligations d'investissements dans le social et l'économie sociale.

- Limitation des rémunérations et mandats des dirigeants
- Application la loi sur les Nouvelles régulations économiques, loi de communication sur les conduites sociales et environnementales des entreprises.
- Un plan progressif de mise en place de la parité dans les instances élues.

« Agir Pour Une Economie Equitable » **Ap2E** va interroger immédiatement les parlementaires et leurs groupes, mais aussi partis politiques, syndicats, Conseil économique, social et environnemental, dirigeants de l'économie sociale et associations d'actionnaires sur ces propositions.

Vous êtes 7 millions de sociétaires de la Caisse d'Épargne et des banques populaires, 34 millions de clients.

Vous avez le pouvoir de faire bouger les choses en vous adressant, vous aussi à vos parlementaires et élus locaux, à vos dirigeants de caisses locales et régionales, aux représentants locaux des partis et syndicats.

Sylvie Mayer - Jean Pierre Caldier

[retour sommaire](#)



L'État confie à la Caisse des Dépôts l'administration des fonds (loi du 31/03/1837). Les Caisses d'Épargne locales se développent. En 1839 : **284** – 1895 : **546** ( 2009 : **287**)

**1852 Un décret prévoit un contrôle extérieur** par les receveurs et les inspecteurs des finances. Ils rendent compte au ministre des Finances, au ministre du Commerce. Ce dernier est investi d'une forme de tutelle par l'intermédiaire des préfets, qui exercent une surveillance administrative et morale.

✓ **2009 de nouveaux droits de contrôle pour les sociétaires?**

**1895 la loi fonde la pérennité financière**, et la mission locale des caisses d'épargne (mise en fonds de réserve appelé "fortune personnelle" dans chaque caisse d'épargne, en plus du fonds de réserve et de garantie, commun à toutes les caisses). La "fortune personnelle" permet aux Caisses d'épargne de remplir localement des missions d'intérêt général (financement de logements, de jardins ouvriers...).

**1950 la loi renforce leur mission locale** et les autorise à accorder des prêts à taux bonifiés aux collectivités ou organismes publics, puis à financer (1972) les équipements collectifs des municipalités : Elles contribuent au financement du développement local.

✓ **2009 de l'économie sociale, solidaire et équitable?**

✓ **1960 - 2006 Vers la banque universelle**

A partir des années 60 diverses réformes permettent aux caisses d'épargne d'élargir leurs activités en développant de nouveaux produits.

**1984-1999** Une série de lois les considère comme réseau à part entière du système bancaire français, les autorise à proposer leurs services aux entreprises et en font des banques universelles:

- banque commerciale
- immobilier spécialisé
- banque d'investissement

**29 septembre 1999**

la Caisse Centrale fusionne avec le Centre National pour créer la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE), tête de réseau et banque centrale du Groupe. La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE) est créée. Elle est chargée

« Avec la loi du 25 juin 1999 (relative à l'épargne et à la sécurité financière), les Caisses d'Épargne adoptent le statut de banques coopératives à vocation universelle. Ce texte va leur permettre d'avoir un statut de droit commun (celui de la coopération de 1947) et de régler la question de leur propriété. "Adopter un statut coopératif a donc conforté leur légitimité institutionnelle en se donnant une base sociale, celle de leurs clients acceptant de devenir sociétaires, donc propriétaires de la Caisse d'Épargne." D. Duet »  
Extraits du site internet du Groupe Caisse d'Épargne

de représenter les intérêts des sociétaires et Caisses. C'est la première fois qu'une loi affirme la vocation sociale des Caisses d'Épargne. Elles précisent qu'une fraction de leur résultat doit financer des Projets d'Économie Locale et Sociale (PELS) » (en 8 ans 18.000 projets de solidarité 325 millions d'€). Ayant perdu le privilège de la diffusion du Livret A les Caisses d'Épargne ont mis fin aux PELs.

✓ **2009 rêvons d'une obligation pour toutes les banques de financer l'économie sociale, solidaire, équitable à hauteur de 10 à 20%?**

✓ **2006 – 201? - La dérive !**

**2006** La Caisse des dépôts et consignation (banque d'Etat) cède sa participation pour un montant de 7 milliards. Elle apprécie peu la création de Natixis déplorant que le projet concerne la banque de financement et d'investissement (BFI), activité risquée, plutôt que la banque de détail.

✓ **Les dirigeants du Groupe CE souhaitent-ils se dégager de la tutelle de l'État et des Français?**

**6 juin 2006 : Création de Natixis** filiale des Groupes Banque Populaire et Caisse d'Épargne. (voir page )

**2007 Prise de participation dans Nexity**, création d'un pôle « immobilier coté » .

Valeur boursière 31.10 2007: 45,89€ / 04 03 2009 : 14,30€

**20/11/2007 Obligation de racheter CFIG** aux États Unis et de recapitaliser 1,5 milliard d'euros.(voir page )

**2008 Perte de 2 milliards €**

✓ **Principes de fonctionnement**

« Être sociétaire, c'est détenir des parts sociales... Détenir des parts sociales, c'est détenir le droit de participer à la vie de la Caisse d'Épargne... Cela se traduit ...dans le droit de vote...le principe est « un homme = une voix » quel que soit le nombre de parts détenues. Mais cela va plus loin, le sociétaire participe à la vie de sa Caisse d'Épargne. Il contribue ... aux actions de solidarité de sa banque. Et même bien plus. »

✓ **Sans doute à décider de la fusion de sa coopérative dans une nouvelle société non coopérative?**

Le sociétaire ne détient pas directement des parts sociales de la Caisse d'Épargne, mais des parts sociales dans une Société Locale d'Épargne (SLE), société coopérative locale sans activité bancaire. Les Société Locale d'Épargne contrôlent 80 % du capital social de la Caisse d'Épargne.

Source site internet Caisse d'Épargne

✓ **Un statut de banque coopérative, l'affirmation du droit des sociétaires de participer à la vie de la caisse d'épargne mais des dérives couteuses, un pouvoir centralisé non démocratique, pourquoi?**

[retour sommaire](#)



## ✓ 1998 – 2017 l'aventure capitaliste

**1998 : Acquisition de Natexis SA** permettant au Groupe de se doter d'une société «côtée» en bourse.

**2001 : La BFBP se transforme en société anonyme.** La Banque Fédérale succède à la Chambre Syndicale. Elle représente et contrôle les activités du Groupe et définit sa stratégie.

**2003 Rapprochement avec le Crédit Coopératif** leader de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, PME-PMI).



A noter une participation de 33,94% dans la Banque Edelle qui «s'adresse principalement aux adhérents du Mouvement E. Leclerc, à ses fournisseurs et aux consommateurs».

**6 juin 2006 : Naissance de Natixis** filiale commune des Groupes Banque Populaire et Caisse d'Epargne. (voir page )

**2007 : Acquisition de Foncia** « pour une prise de position stratégique et forte dans le secteur des services à l'immobilier ». Acquisition de 60,93 % du capital (805 millions d'€) à 40 € par action (+11;1% au dessus de la valeur à la bourse), soit une valeur globale de la société estimée à 1,3 milliard : 3 fois le chiffre d'affaire annuel - 31 fois le résultat net annuel.



✓ **Sur quels critères a été décidé cet investissement hors de l'activité de base?**

✓ **Comment les sociétaires en ont-ils décidé?**

**20/11/2007 Obligation de racheter CIGF** aux États Unis et de recapitaliser 1,5 milliard d'euros.(voir page )

« Le statut coopératif du Groupe Banque Populaire est une richesse stratégique et un atout de conquête. C'est ainsi qu'il a su tisser des liens de partenariats solides avec ses sociétaires. Les clients sociétaires participent au capital. Ils sont les garants de l'indépendance de leur banque et lui apportent les moyens de son développement. La banque est quant à elle au plus près des besoins de ses clients et les accompagne dans leurs projets.

De leurs origines, les Banques Populaires ont conservé la pratique d'une véritable activité régionale tout en la développant. Pour chacune d'elles, être régionale, ce n'est pas seulement inscrire son organisation dans un découpage géographique, c'est être aussi une banque pleinement engagée dans la réussite économique et humaine du territoire sur lequel elle est implantée. »

sources Banque Populaire

✓ **Comment les sociétaires s'ils avaient pu décider auraient-ils investi les milliards évaporés dans l'aventure Natixis?**

[retour sommaire](#)

## ✓ Principes de fonctionnement

### Les conseils d'administration

sont régis par une charte de gouvernement d'entreprise et un règlement intérieur cadre. Véritables émanations du tissu économique régional, ils tiennent leur légitimité des sociétaires parmi lesquels sont élus les administrateurs.

### Le conseil d'administration de la Banque Fédérale

exerce un certain nombre de prérogatives légales qui incluent les responsabilités au titre de la fonction d'organe central du réseau et au titre de sa mission de contrôle et de définition de la stratégie du Groupe Banque Populaire.

- Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale de leur banque qui constitue, chaque année, un temps fort de la vie sociétale.
- Chaque administrateur doit se considérer comme le représentant de l'ensemble des sociétaires et se comporter comme tel dans l'exercice de sa mission.

sources Banque Populaire

[retour sommaire](#)

## Après les banques universelles les mutuelles d'assurances universelles...

Dans le cadre du partenariat stratégique entre le Groupe Caisse d'Epargne (GCE), la Macif et la MAIF, les trois groupes se félicitent de la nouvelle étape franchie à travers l'entrée de six représentants Macif et MAIF au conseil d'administration de GCE Assurances, filiale d'assurance non-vie du Groupe Caisse d'Epargne. L'accord signé entre les trois groupes en 2004 ... a passé ... le cap des échanges capitalistiques, avec l'acquisition par les mutuelles de 40 % (25 % pour la Macif et 15 % pour la MAIF) du capital de GCE Assurances, en septembre dernier. Le 24/09/2008, le CECEI ([Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement](#)) a agréé Socram, ...en qualité de banque, ...Le Groupe Caisse d'Epargne rentrera au tour de table de Socram avant la fin de l'année. Les mutuelles Macif et MAIF devraient lancer la commercialisation de leur offre bancaire à destination de leurs sociétaires dans le courant du premier semestre 2009.

Les partenaires tiennent à préciser que le projet de rapprochement de la Banque Fédérale des Banques Populaires et de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, ...ne remet en cause ni leurs engagements ni leurs ambitions communes sur l'ensemble de leurs champs de coopération au service de leur clientèle respective.

✓ **Comment ont été associés les mutualistes pour ces orientations classées « secret Macif » au point d'en censurer le Guide de l'économie équitable?**

✓ **Pourquoi les rapports financiers annuels en particulier 2007 sont-ils aussi discrets sur ces accords?**

[retour sommaire](#)

<http://www.news-assurances.com/nouvelle-etape-dans-le-renforcement-du-partenariat-strategique-macif-maif-caisse-depargne/> Décembre 2008



## Une filiale cotée en bourse, qui échappe au contrôle de sept millions de coopérateurs

Natixis, société anonyme hors circuit et contrôle direct des coopérateurs est la filiale commune des 7 millions de coopérateurs des Caisses d'Epargne et Banques Populaires, qui détiennent 69,80% de son capital, 0,5% pour les salariés.

**17 novembre 2006 assemblée générale constitutive**  
« Les Caisses d'Epargne et les Groupe Banques Populaires se trouvent dotés d'un accès au « marché » grâce à une société qui figure parmi les premières capitalisations boursières de la place de Paris et parmi les plus grandes banques européennes. »

« Implanté dans 68 pays et fort de 24.000 collaborateurs, Natixis est le partenaire bancaire de ceux - entreprises et institutionnels - qui construisent le monde de demain. Pour eux, les experts de Natixis interviennent dans cinq domaines complémentaires (la banque de financement et d'investissement, la gestion d'actifs, le capital investissement et la gestion privée, les services et la gestion du poste clients.) »  
*source Natixis*

### ✓ Des déclarations, des communiqués, des pages de site internet très optimistes. La réalité :

Décembre 2006 valeur de l'action Natixis 19,55 €,  
Quatre mars 2009 valeur de l'action Natixis 00,91 €.

**20/11/2007 Obligation de racheter CFIG aux États Unis** et de recapitaliser 1,5 milliard d'euros.(voir page )

**Juin 2008** d'apports en comptes courants de ses actionnaires (Caisse d'Epargne et Banque Populaire) pour 3,7 milliards d'euros, capitalisés en septembre 2008.

**Décembre 2008** apport complémentaire : 1,9 milliard d'€

**Février 2009** pour l'exercice 2008 une perte de 2,799 milliards (dont 1,61 milliard sur le seul 4eme trimestre).

**26 février 2009** un communiqué de presse chiffre les actifs «GAPC» (Gestion Active des Portefeuilles Cantonnés), capitaux dont la valeur initiale est à ce jour dépréciée et incertaine, à 31 milliards. Leur gestion a été cantonnée dans une structure interne. Au 31 décembre 2008 les capitaux propres de Natixis: 15,6 milliards d'€..

Natixis a décidé seulement en décembre 2008 d'interrompre l'essentiel des activités de compte propre et de produits dérivés.

### NATIXIS: REMUNERATIONS décision du 13 12 2006

**Conseil de surveillance** Président 285 000 euros/an  
Enveloppe pour l'ensemble du conseil 500.000 euros/an

**Directoire** Président de 350.000 à 980.000 euros/an  
Directeur général 600.000 à 1.680.000 euros/an  
Membre 1 directoire de 450.000 à 1.125.000 euros/an  
Membre 2 directoire de 450.000 à 1.125.000 euros/an  
plus option d'actions Président 190.000 – autres 125.000

Source: 31/3/2007 Charles Milhaud Président du Conseil de Surveillance

## La CDC au secours de Natixis, jolie revanche

Touchée, coulée. La plus jeune des banques françaises, Natixis - 22 mois à peine -, a été dévastée par la tempête des subprimes. La banque de gros des Caisses d'épargne et des Banques populaires ...a perdu 1 milliard d'euros au deuxième trimestre, alors que l'action cote 5 euros... pour un cours d'introduction à 19,55 euros fin 2006 !

A l'époque, tout le monde en voulait : 2,5 millions d'actionnaires avaient été séduits... Aujourd'hui, plus personne n'est preneur, sauf, bien obligés, ses deux actionnaires de référence, dont les résultats ont été sévèrement plombés par ceux de leur « fille ».

« Cette entité n'aurait jamais dû être cotée, il faudrait sortir les actionnaires de ce bourbier en les rachetant », estime Colette Neuville, présidente de l'Adam, ...

Comment peut-on sauver le soldat Natixis ?

Les dirigeants de la banque ont décidé de faire appel au marché. Ils ont obtenu le feu vert, le 29 août, pour lever 3,7 milliards, soit plus de la moitié de la capitalisation boursière actuelle de la banque...

« Je serais très déçu si Natixis vendait des actions à prix bradé à un nouveau partenaire... à la Caisse des dépôts, par exemple », s'inquiète David Einhorn, le patron du fonds Greenlight Capital, qui détient une part significative (mais inférieure à 5%) de Natixis.

Les regards se tournent pourtant vers l'établissement public, qui examinera le dossier « sans états d'âme et à l'aune de ses mérites propres ». C'est-à-dire sans tenir compte de l'affront que lui ont fait subir les Caisses d'épargne en 2006 : l'Ecureuil avait imposé le divorce avec la CDC en lui rachetant sa participation... 7 milliards.

Irène Inchauspé [Challenges.fr](http://Challenges.fr) 04.09.2008

2,8 millions d'investisseurs ont payé leurs actions 19,55 € leur valeur était de 0,91 € le 4 mars 2009.

En 2008 Natixis a perdu 2,799 milliards .

✓ **Qui est responsable de la disparition de votre argent? Ou se sont envolés ces milliards?** [retour sommaire](#)

## CFIG un outil pour spéculer

**CFIG** est l'un des huit premiers rehausseurs de crédit aux États-Unis, chargés de transformer les créances hypothécaires risquées (les subprimes) en placements recevant la meilleure notation financière, soit AAA. La société a été créée en mai 2002 dans l'État de New York, installée depuis le 1er octobre 2007 aux Bermudes. Son premier grand actionnaire a été la Caisse nationale des Caisses d'épargne qui a accordé des prêts à hauteur de 200 millions de dollars à CFIG en 2004. La CNCE a ensuite apporté CFIG à Natixis lors de sa création automne 2006. Au cours de l'année 2006, les encours de créances garanties par CFIG ont doublé, de 25 milliards d'€ à 53 milliards d'€. Début 2007, les dirigeants de Natixis se rendent compte du risque pris, mais il faut attendre septembre 2007 pour que soit donné un mandat à la banque Lazard pour trouver un acquéreur. Tous les investisseurs contactés refusent. Les deux maisons-mères de Natixis, ont été contraintes de racheter **CFIG** le 20 novembre 2007 et de le recapitaliser de 1,5 milliard d'euros.

L'encours de CFIG a été chiffré à 70 milliards d'euros par Nicolas Merindol, directeur des Caisses d'épargne et de Natixis Asset Management, lors d'une audition officielle.

[retour sommaire](#)

## Crise financière, des situations prévisibles que ne pouvaient ignorer dirigeants et spécialistes

### Une analyse du Conseil économique, social et environnemental

La crise actuelle succède à beaucoup d'autres : en 20 ans neuf crises - une tous les deux ans – se sont succédées, plus ou moins locales, d'origines et de conséquences diverses. Avec la mondialisation cette fois, la crise est mondiale et le système bancaire a été au cœur des difficultés.

Le secteur financier est le poumon de l'activité économique, la courroie de transmission de la politique monétaire. Comme nous pouvons le constater, tout dysfonctionnement revêt un caractère sérieux car il met en danger la confiance des agents économiques, perturbe leurs comportements et a des conséquences très lourdes pour l'activité et l'emploi.

Cette crise est le résultat d'un ensemble de comportements délibérés de la part des acteurs. C'est aussi la crise d'un système provoquée par les excès d'une des activités financières : le transfert de créances par la technique de titrisation. Une créance bancaire, est vendue à un organisme financier sous la forme d'un titre; Ce titre peut à son tour faire l'objet d'achat et de vente. Depuis les années 1980, la titrisation créée dans les années 1970, concerne tous les crédits qu'ils soient hypothécaires ou non, c'est à dire garantis par un bien immobilier ou non.

### 2006 - 2008, la crise en cinq étapes

#### ÉTAPE 1 : 2006 - PREMIER SEMESTRE 2007

##### Retournement du marché immobilier : premiers craquements financiers

Dès l'été 2006, le déclencheur de la crise sans en être la cause unique, est la crise dite des subprimes (prêts immobiliers hypothécaires à risque). Un retournement de l'immobilier est inscrit dans les statistiques du 2eme semestre 2005 ; les défauts de paiement apparaissent dans le premier semestre 2006, les retards d'échéances s'accroissent dans les crédits hypothécaires autres que les subprimes, les prix de l'immobilier se mettent à baisser. Tout au long de l'année 2007, les défauts de paiement vont croissant.

✓ Dès le début 2006, voici 3 ans, certains clignotants s'allument. Le monde de la finance et ses responsables n'en tiennent pas compte. En France, dès 2004 la Caisse nationale des Caisses d'épargne est sur le marché des «subprimes»

#### ÉTAPE 2 : DEUXIÈME SEMESTRE 2007 Les difficultés financières s'internationalisent

Le nombre de saisies d'habitations particulières augmentent et, les marchés découvrent que des produits financiers de mauvaise qualité (appelés désormais toxiques) ont été placés dans des produits d'épargne pour doper leur performance en oubliant d'informer sur le risque.

Il apparaît que le phénomène des produits toxiques ne concerne pas que les USA mais aussi beaucoup d'autres pays du monde.

✓ Comment accepter que les responsables financiers de ces pays n'étaient pas au courant? Ni responsables, ni coupables?

#### ÉTAPE 3 : JANVIER - 15 SEPTEMBRE 2008 la cascade de défaillances financières atteint l'ensemble des marchés.

2008 : Merrill Lynch annonce des pertes (4eme trimestre 2007) de près de 10 milliards de \$ sur son activité dérivée. Northern Rock est nationalisée, Bear Stearns en quasi faillite est rachetée par JP Morgan avec l'aide du Trésor américain. La FED baisse ses taux, admet les banques d'investissement à son refinancement et le FMI évalue les pertes du système financier à près de 1000 milliards de dollars. Fin juin AIG, la plus grande compagnie d'assurance du monde, est également engluee sur le marché des CDS .../

#### Les credit default swaps (CDS) Le génie et le profit en action...

Les CDS sont des contrats financiers de protection, entre acheteurs et vendeurs. L'acheteur verse une prime, au vendeur qui promet de compenser les pertes de l'actif de référence en cas « d'événement de crédit » (impayés). C'est une transaction sans obligation de mettre de côté des fonds pour la garantir

Le vendeur reçoit des primes périodiques et augmente ses avoirs sans nul investissement en capital si aucun événement de crédit n'a lieu jusqu'à l'échéance du contrat. Dans le cas contraire, événement plus ou moins probable mais très coûteux, il est contraint de faire un paiement contingent, donc de fournir des fonds.

C'est une opération hors-bilan donc une information dont la publication est restreinte.

/... et des titres toxiques et doit être secourue. Les deux agences publiques chargées du refinancement de l'immobilier, Freddie Mac et Fannie Mae, sont mises, début septembre, sous tutelle du Trésor américain.

Sur les marchés boursiers mondiaux, les cours des valeurs financières continuent à refluer. Les intervenants anticipent maintenant les conséquences économiques de cette crise financière. Les ventes de titres s'accroissent, les portefeuilles sont restructurés et la spéculation vend à découvert (à perte).

En France Juin 2008 le Crédit Agricole recapitalise pour 5,9 milliards d'€ soit 25% de la valeur boursière du Groupe Carrefour deuxième distributeur mondial, Les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne volent au secours de leur filiale Natixis par un apport en compte courant de 3,9 milliards d'€. et recapitalise le CIFG pour 1,5 milliards.

### ÉTAPE 4 : Faillite de Lehman Brothers et la disparition des banques d'investissement américaines

C'est le vrai début de la crise bancaire. La défiance des banques envers tous leurs correspondants devient générale. Elle augmente au fil des jours par le manque de transparence du système. Les banques, devant l'opacité de la situation qu'elles ont créée et favorisée, se replient sur leur bilan et cessent d'alimenter des lignes de crédit. Le marché monétaire se fige. Le sang ne circule plus dans les circuits économiques. Toute l'économie est atteinte, elle fait des infarctus en série, certains secteurs d'activité sont proches de la paralysie.

**ÉTAPE 5 : Crise bancaire mondiale et mobilisation** plus ou moins coordonnée des grands états sous l'impulsion de l'Europe. Ces plans visent à garantir les banques sur leurs prêts et sur leurs dépôts et à recapitaliser celles qui sont le plus en difficulté. Leurs montants sont impressionnants : 700 milliards de dollars aux États-Unis, 1 700 milliards d'euros pour l'Europe (addition de tous les plans nationaux).

Source Conseil économique, social et environnemental  
Avis Séance des 25 et 26 février 2009

Selon le FMI, à fin janvier 2009 le total s'élevait à 2 200 Milliards de dollars. Dans ce contexte et sur la demande de l'Europe se réunit à Washington un G20 début novembre. Il définit les grands thèmes de réforme nécessaires au système bancaire et financier mondial. Un prochain sommet du G20 se tiendra le 2 avril 2008 à Londres.

Le G20 représente les deux tiers du commerce et de la population mondiale et plus de 90 % du produit mondial brut (somme des PIB de tous les pays du monde)  
Allemagne - Afrique du Sud  
Arabie saoudite - Argentine  
Australie - Brésil - Canada  
Chine - Corée du Sud - Etats Unis - France - Inde - Indonésie Italie - Japon - Mexique Royaume Uni - Russie - Turquie et l'Europe.

#### ✓ Que peut-on en espérer?

**La poursuite de la crise en 2009 - 2010 - 2011, ou un début de solution?**

Avec un plan de relance de 1.162 milliards, soit 33% de son PIB la Chine sera-t-elle le moteur de la relance mondiale? Quelle relance?

✓ Quel responsable politique, économique ou social pourra désormais soutenir qu'il est impossible de financer les besoins vitaux de l'humanité et une économie équitable? [retour sommaire](#)



### Crise financière, gouvernance, mutualisme et coopération...

✓ **Charles Milhaud** entre en 1964 à la Caisse d'Epargne de Sète. Depuis 1999 il dirigeait le directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne. Le 19 octobre 2008, après un Conseil de surveillance des Caisses d'Epargne, à la suite d'une perte supplémentaire de 751 millions d'euros due à un trader, Charles Milhaud démissionne de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de son poste de président du conseil de surveillance de Natixis. (source Wikipédia)

« En démissionnant Charles Milhaud a fait une déclaration très émouvante dans laquelle il annonce qu'il renonce à son indemnité de départ. "Je ne demande aucune indemnité", déclare-t-il. Et il ajoute: "Ceux qui me connaissent savent aussi que je ne suis pas un homme d'argent". La politique de rémunération du patron de l'Écureuil permet de comprendre pourquoi il s'est lancé dans une course à la taille effrénée. Qui s'est révélée une catastrophe pour les comptes de l'Écureuil.

Voici sa rémunération depuis 2002:

2002: 514 000 euros  
2003: 453 000 euros  
2004: 664 000 euros  
2005: 914 500 euros  
2006: 1 064 000 euros  
2007: 1 584 000 euros

-De 2002 à 2007, la rémunération a été multipliée par trois. La progression est quasi régulière, atteignant d'un exercice à l'autre jusqu'à +50%.

-Pour la cotation de Natixis (un désastre pour les actionnaires: l'introduction s'est faite à 19,55 euros, le titre tourne en ce moment autour de 2 euros) Charles Milhaud a reçu une prime exceptionnelle de 150 000 euros (pour la réussite de l'opération, sic) ainsi que 100 000 stock-options.

-Pendant le même temps, le chiffre d'affaires (Produit net bancaire) sur lequel était basé la rémunération du dirigeant a explosé, passant de 1,1 milliards d'euros à 10 milliards entre 2002 et 2007. mais la marge nette est passée de 17% à 13%. Ce qui veut dire que le groupe est devenu plus gros, mais moins rentable.

✓ **Plusieurs mois après sa démission Charles Milhaud conserve la présidence du conseil de surveillance d'Océor**, Pôle de banque commerciale du Groupe Caisse d'Epargne à l'international et en outre-mer français, 12 banques et 4 filiales spécialisées implantées en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, à Mayotte, Maurice, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, au Luxembourg, Maroc et en Tunisie. Il conserve la présidence de la banque Tuniso Koweitienne et de ses 10 filiales.

Sources Les cordons de la Bourse  
Le monde de la finance, par Nicolas Cori, journaliste à Libération.  
Site internet Groupe Caisse d'épargne

[retour sommaire](#)

## Et maintenant que vont-ils faire...



GROUPE  
BANQUE POPULAIRE GROUPE  
CAISSE D'ÉPARGNE

Approbation  
des principesdu rapprochement entre les Groupes  
Banque Populaire et Caisse d'Épargne

« Le conseil d'administration de la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP) et le conseil de surveillance de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance (CNCE),..., ont approuvé les principes du rapprochement .... Le nouveau groupe s'appuiera sur deux réseaux autonomes complémentaires, dans le respect des deux marques, comptera environ 34 millions de clients ... 7 millions de sociétaires ... 7 700 agences, ... 110 000 collaborateurs. Le nouveau groupe qui disposera de fonds propres Tier 1 de 38 Md€ et de 22% du total des dépôts des banques françaises se positionnera .. comme un financeur de premier plan de l'économie (particuliers, professionnels, PME-PMI et grandes entreprises). Le nouveau groupe sera centré sur les métiers de la banque de détail, .... Par ailleurs, le plan de transformation de Natixis sera résolument poursuivi.

**Le projet de rapprochement ... un nouvel organe central, commun aux réseaux des banques populaires et des caisses d'épargne et de prévoyance**, et détenu à parité entre les deux groupes, comprenant leurs principales filiales dans le domaine de la banque de détail et leurs structures de production (Natixis, Société Marseillaise de Crédit, SIBP (hors VBI), Financière Océor, GCE Assurances, BCP France, BCP Luxembourg, DV Holding et la participation indirecte de 17,7% dans la CNP). ...

Les filiales du pôle immobilier des deux groupes (Crédit Foncier de France, Nexity, Foncia, MeilleurTaux) ainsi que les autres participations des deux organes centraux (notamment Banca Carige, Banque Palatine, DZ Bank et MaBanque) seront dans un premier temps conservées par la CNCE et la BFBP.

L'Etat, ... a souhaité soutenir la constitution du nouveau groupe ... Ainsi, **l'Etat a indiqué son intention de souscrire des actions de préférence sans droit de vote et des titres super-subordonnés (TSSDI) ... pour un montant total évalué à un maximum de 5 milliards d'euros...** conduisant l'Etat à détenir jusqu'à **20% des actions ordinaires...**

**Le nouvel organe central prendra la forme d'une société anonyme à directoire et conseil de surveillance.**

Le conseil de surveillance comprendra, outre deux représentants des salariés, dix-huit membres, dont sept issus du Groupe Banque Populaire, sept issus du Groupe Caisse d'Épargne et quatre désignés sur proposition de l'Etat dont deux membres indépendants. **Les parties entendent poursuivre leurs travaux et solliciter les autorisations requises** en vue d'une signature des accords définitifs **avant la fin du premier semestre 2009**. Les institutions représentatives du personnel des deux groupes seront ... consultées sur le projet, selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. »

Paris, le 26 février 2009

## Contacts :

**Groupe Caisse d'Épargne** Jacques Charbit : 01 58 40 57 01  
[presse@cnce.caisse-epargne.fr](mailto:presse@cnce.caisse-epargne.fr) [www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com)  
**Groupe Banque Populaire** Annie de Paillette : 01 40 39 68 27  
[relationspresse@bfbp.banquepopulaire.fr](mailto:relationspresse@bfbp.banquepopulaire.fr) [www.banquepopulaire.fr](http://www.banquepopulaire.fr)

## Nos propositions:

Une banque éthique et coopérative pour  
34 millions de Françaises et de FrançaisConseil  
économique social, environnemental

Le Conseil a adopté en Assemblée plénière le 26 février 2009, un avis sur la crise bancaire et la régulation financière. Une analyse suivie de 46 pages pour définir les conditions de retour à une situation saine.

➔ *Nous proposons son auto saisine sur la situation des banques coopératives et mutualistes et sur la fusion des Groupes Banques Populaires et Caisse d'Épargne. Comment en préserver et améliorer le statut coopératif garant d'une démocratie participative pour 7 millions de Français. Comment permettre aux sociétaires de participer et décider des évolutions préconisées par le Conseil?*

## Parlement

## Assemblée Nationale - Sénat

Commission d'enquête [en savoir plus](#)

34 millions de Français sont concernés par la fusion des Groupes Banques Populaires et Caisses d'Épargne, 2,8 millions d'investisseurs français ou non ont quasi perdu 95% de leur investissement. L'Etat a décidé d'y engager l'argent des contribuables sous la forme d'acquisition d'actions, le Parlement va devoir légiférer sur cette fusion.

➔ *Nous proposons qu'une commission examine*  
*-l'ampleur des fonds perdus depuis 2006,*  
*-l'ampleur et la « qualité » des portefeuilles cantonnés, le montant des risques pour les années à venir avec l'expérience acquise au Crédit Lyonnais,*  
*-les conditions d'engagement vis à vis de la société CIFG aux USA puis son acquisition,*  
*-les conditions d'acquisition des sociétés privées désormais filiales, en particulier les sociétés Foncia et Nexitis.*  
*-la réelle capacité des sociétaires à intervenir dans les grandes décisions de leurs coopératives et mutuelles: Fusion Banque Populaire – Caisse d'Épargne / Recapitalisation Crédit Agricole / Accords Macif – Maif – Caisse d'Épargne.*

## Législation: 10 propositions pour une loi.

Parlementaires vous allez décider du sort des Groupes Banques Populaires et Caisses d'Épargne  
-à la place de 7 millions de sociétaires (une personne une voix) victimes d'une crise financière, mais aussi d'une crise de démocratie,  
-et pour 34 millions de Françaises et de Français, plus d'un citoyen sur deux.

➔ *Nous proposons 10 mesures pour plus de démocratie, vers une économie plus équitable, vers une gouvernance plus « coopérative »*



## Nos propositions:

**Une banque éthique et coopérative pour  
34 millions de Françaises et de Français  
Législation: 10 propositions pour une loi**

*Nous proposons 10 mesures pour plus de démocratie, vers une économie équitable, vers une gouvernance plus « coopérative »*

**Pour plus de démocratie**

**1.**Créer un organe central sous forme coopérative avec une réelle représentation des sociétaires des caisses locales, des salariés et des clients.

**2.**Donner le pouvoir de décider des orientations stratégiques aux sociétaires des caisses locales par un « référendum coopératif ».

**3.**Créer par la loi des « observatoires de la gouvernance coopérative », au niveau des instances nationales, régionales, locales. Un groupe de sociétaires par tirage au sort avec mission d'informer sur la tenue des engagements pris et le respect de l'éthique.

**4.**Organiser des élections généralisées dans toute les caisses locales suite aux milliards perdus, et la non consultation des sociétaires.

Mentionner dans la loi des éléments informatifs obligatoires à adresser aux sociétaires comme pour les assemblées générales de copropriétaires.

Prévoir des campagnes de candidature avec présentation des candidats et envoi de documents (cf élections politiques : cette nouvelle banque concernera 7 millions de Français.).

**Vers une économie équitable**

**5.**Préciser les missions et instruments financiers autorisés pour une banque éthique et mentionner expressément l'interruption des activités de compte propre et de produits dérivés déjà décidée.

**6.**Préciser un pourcentage d'investissements sociaux, solidaires, équitable comme dans le logement (20% de logement social). Nous proposons de 10 à 20%, le poids de l'économie sociale étant de 10 à 12% du PIB.

**7.**Rétablir une obligation de financement des PELS (Projets locaux de solidarité) et l'étendre à l'ensemble des banques gestionnaires de livrets A.

**Vers une gouvernance plus « coopérative »**

**8.**Appliquer la loi NRE (Nouvelles régulations économiques), loi d'information citoyenne, à toutes les entités d'un groupe dont au moins une structure (holding ou filiale) est cotée

**9.**Limiter les rémunérations par structure et le cumul des rémunérations dans un groupe. (cf plafonnement du cumul des indemnités des élus politiques [\(loi du 25 février 1992\)](#))

**10.**Introduire un plan progressif de mise en place  
-de la parité dans les conseils à tous les niveaux,  
-d'une limitation à deux mandats électifs simultanés  
-d'une limitation à deux mandats de représentation d'une structure dans une autre structure.

**AGIR ensemble  
pour une autre banque ?**✓ **Immédiatement**

**AGIR pour une Economie Equitable, Ap2E, va**

► **interroger sur ses propositions :**

- tous les responsables de partis politiques
- tous les présidents de groupes parlementaires à l'Assemblée Nationale et au Sénat
- le Conseil Economique Social, environnemental
- le Conseil des entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale (CEGES)
- les huit syndicats représentés dans les banques
- les associations d'actionnaires minoritaires

► **demander des rendez-vous ou leurs avis écrits** pour publication et information des Françaises et des Français.

✓ **Immédiatement****nous proposons à chacune et chacun**

- des 20 millions de Françaises et des Français sociétaires des Groupes Crédit Agricole, Banques Populaires, Caisses d'Épargne, Crédit Mutuel,
- des 7,2 millions mutualistes de la Macif et de la Maif,
- aux Élus des collectivités locales,

**de relayer les propositions en adressant à chacun le courrier le concernant**

**RECHERCHER  
votre courrier****RECHERCHER  
votre caisse  
ou agence locale**

<b>31. Partis Politiques</b> .....	<a href="#">CLIQUEZ</a>
<b>32. Groupes parlementaires</b> .....	<a href="#">CLIQUEZ</a>
<b>33. Conseil économique</b> .....	<a href="#">CLIQUEZ</a>
<b>34. CEGES</b> .....	<a href="#">CLIQUEZ</a>
<b>35. Syndicats</b> .....	<a href="#">CLIQUEZ</a>
<b>36. Associations d'actionnaires</b> .....	<a href="#">CLIQUEZ</a>

✓ **Agir est simple:  
nous vous suggérons...**

- 1°-d'en parler autour de vous,
- 2°-d'envoyer des courriers à partir des modèles que nous vous proposons,
- 3° -de nous faire part de ce qui réussira et de ce qui réussira moins.

**En savoir plus**

[Une Bancassurance équitable](#)

<http://guideeconomieequitablebancassurance.blogspot.com/>

Vous pensez qu'il est utile de recenser et de diffuser les actions entreprises faites nous part de ce qui réussira et de ce qui réussira moins

[guideeconomieequitable@gmail.com](mailto:guideeconomieequitable@gmail.com)

[retour sommaire](#)

**AGENDA****2009 Deuxième trimestre**-10 mars Colloque [Addes](#) - Participation**Avril 2009****Semaine développement durable**

-03 avril Chevilly Larue - Invitation de Christian Hervy maire, conseiller général.

-07 avril Bobigny – Invitation de Catherine Peige maire

-08 avril St André 59 Mairie Maison de la Culture

-10 avril Montreuil Université de tous les Savoirs

-10 avril Noisy le Sec Université de tous les Savoirs

**Mai 2009****[La quinzaine du commerce équitable](#)**-07 mai Cholet [Les prix du Guide de l'économie équitable](#)  
Artisans du monde-09 mai Bayonne - [Aspal](#)-Pays Basque

-11 mai Pau

-13 mai Carcassonne

-14 mai St Jean du Gard

[Les prix du Guide de l'économie équitable](#). [Eyos](#)

-18 mai Carpentras

-19 mai Vaison la Romaine

-23 mai Annemasse Conférence

-23 mai Annemasse Formation information organiser une quinzaine événementielle

**PARTICIPEZ au PROJET 2009-2010  
du Guide de l'Économie Equitable**

- PARTICIPEZ à un groupe national ou régional de réflexion et d'action.
- DEVENEZ correspondant local et créez un groupe local. **Ap2E.**
- DEVENEZ coauteur de l'édition 2009 **du Guide de l'économie équitable.**

*Envie, souhait d'Agir : en savoir plus ...*

**CONTACT** Sylvie Mayer – Jean Pierre Caldier  
coordinateurs et coauteurs Tél. 06.81.74.10.13  
[guideeconomieequitable@gmail.com](mailto:guideeconomieequitable@gmail.com)

- **Vous souhaitez organiser :**

- **Une conférence** débat
- **Une formation** d'élus, responsables associatifs
- **Une réflexion** d'actions pour l'économie équitable
- **Un accompagnement** pour organiser une manifestation économie équitable

**Contact :**[guideeconomieequitable@gmail.com](mailto:guideeconomieequitable@gmail.com)<http://guideeconomieequitable.blogspot.com>

Rédaction Sylvie Mayer – Jean Pierre Caldier –

[retour sommaire](#)**Politique et Langue de bois**

Trop nombreux sont ceux qui ont monté un rideau de fumée avec les trois nominations de François Pérol au sein des Groupes Banques Populaires et Caisses d'Épargne.

✓ **Pourquoi ne nous ont-ils pas parlé des questions de fond et surtout informé de leurs propositions?**

✓ **Pour les Française et les Français il convient de savoir si la loi a été respectée. Une enquête parlementaire s'impose pour les informer.**

« L'affaire Pérol » a placé au cœur du débat médiatique le « pantouflage », qui consiste pour un haut fonctionnaire à partir occuper un poste en entreprise. Si les règles sont strictes en matière de déontologie, la pratique, elle, est plus souple. Car les exemples de passages, voire d'allers-retours, entre public et privé se multiplient. Et les risques de conflits d'intérêt aussi. »

Le « pantouflage » est vieux comme la fonction publique. Peu s'en émeuvent. Qui se souvient encore que Louis Schweitzer, l'actuel président de la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations), ex-PDG de Renault, a été le directeur de cabinet de Laurent Fabius au Budget, à l'Industrie et à Matignon ? Que Michel Pébereau, à la tête de BNP Paribas, a été conseiller au cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre des Finances, ..., puis directeur de cabinet de René Monory ? Que Daniel Bouton, l'ancien patron de la Société Générale, a fait un passage au cabinet d'Alain Juppé, ministre de l'Économie ? ... Jean-Cyril Spinetta... a quitté, en 1990, ses fonctions de directeur de cabinet du ministre socialiste des Transports, Michel Delebarre, pour prendre la tête de la compagnie aérienne Air Inter... plus récents...: Gilles Grapinet qui, après avoir été directeur de cabinet de Jean-Pierre Raffarin à Matignon, puis directeur de cabinet de Thierry Breton à Bercy, est devenu directeur de la stratégie du Crédit Agricole ; Grégoire Heuzé, ancien conseiller industriel de Dominique de Villepin à Matignon, parti en 2007 à la banque Rothschild à Londres... Pierre Mariani, qui fut de 1993 à 1995 le directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy au ministère du Budget, ... à la tête de Dexia ; Matthieu Pigasse, ex-directeur adjoint de cabinet de Laurent Fabius, qui a rejoint en 2002 Lazard comme associé-gérant. ... Jean-François Cirelli, directeur adjoint du cabinet de Jean-Pierre Raffarin de 2002 à 2004, et nommé PDG de Gaz de France dans la foulée.

...Si les règles fixées dans la loi sont claires, la pratique, elle, devient infiniment plus complexe. Alors, « *il y a deux manières de traiter la difficulté : soit on change la loi, soit on contourne les obstacles* », ... une prise de conscience, dans l'urgence, que les règles portant sur les conflits d'intérêt entre le public et le privé doivent être clarifiées. Pour en finir avec l'hypocrisie.

Source [VALÉRIE DE SENNEVILLE, Les Echos 06/03/09](#)

NDRL: Julien Carmona a quitté en 2007 son poste de conseiller économique à la présidence de la République pour le directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne en qualité de directeur exécutif Groupe, dont il a démissionné en octobre 2008